

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 14 avril 2026

87 élus présents (103 en exercice, 14 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DES PORTS DU SUD ALSACE :
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION AU COMITÉ SYNDICAL (2026/51C/5.3.3)

Mulhouse Alsace Agglomération est représentée au sein d'établissements publics de coopération intercommunale et de syndicats mixtes ainsi que le prévoient leurs statuts.

Créé en août 2017, le syndicat mixte pour la gestion des ports du Sud Alsace a pour objet de gérer, d'exploiter, d'aménager et de développer le domaine industrialo-portuaire sur les sites d'Ile Napoléon, d'Ottmarsheim et de Huningue-Village-Neuf.

L'enjeu des ports du Sud Alsace est de réussir à capter une partie des trafics transcontinentaux qui passent à proximité, soit sur la route, soit sur la voie ferrée du côté allemand, au bénéfice des activités économiques et de logistique du territoire.

Pour atteindre cet objectif, le Comité syndical a approuvé le 4 mai 2021, le contrat de délégation de service public pour la gestion, l'exploitation, l'aménagement et le développement du domaine industrialo-portuaire du sud-Alsace et ses annexes conclu avec la SEMOP EuroRheinPorts. Cette délégation recouvre les périmètres des 3 ports et une partie de la zone Industrielle de Mulhouse-Rhin à Ottmarsheim.

Le Syndicat mixte a conservé la maîtrise directe des aménagements des zones d'activités économiques à Petit Landau et à Niffer.

Il est composé de 5 membres : la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, Voies navigables de France, la Région Grand Est, Saint-Louis Agglomération et Mulhouse Alsace Agglomération.

Le Comité syndical réunit 21 délégués : 8 pour la CCI, 6 pour VNF, 4 pour la Région, 1 pour Saint-Louis Agglomération et 2 pour Mulhouse Alsace Agglomération.

Il convient de désigner les représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au syndicat mixte pour la gestion des ports du Sud Alsace.

Aussi, il est proposé de désigner :

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DES PORTS DU SUD ALSACE	2 titulaires	Jean-Marie BEHE Carole TALLEUX
--	--------------	-----------------------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération :

- Approuve les désignations des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au syndicat mixte pour la gestion des ports du Sud Alsace.

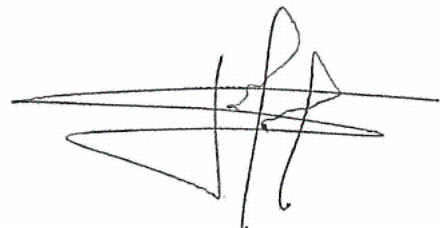
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN